



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 878

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la mise en oeuvre de la loi n° 2000-1257 du 23 décembre 2001 de financement de la sécurité sociale pour 2001. En effet, il semblerait que les décrets d'application des articles 8-III, 27-I, alinéa 3, 27-I, alinéa 5, 36-V, alinéa 1er, 47-III, 51-I, alinéa 7, et 51-II, alinéa 2, de ce texte n'aient pas encore été adoptés à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 878

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2007, page 4911

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)